

Motion présentée au conseil d'administration du collège Émile-Mâle de Commentry le mardi 6 février 2024

Les annonces concernant le « choc des savoirs » du ministère visent à transformer l'organisation des enseignements en 6ème et 5ème dès la rentrée 2024 puis à s'étendre aux classes de 4ème et 3ème à la rentrée 2025, en instaurant des groupes de niveau en mathématiques et en français.

C'est la deuxième année consécutive que le ministère demande aux équipes de direction de préparer la rentrée suivante sans texte publié au Journal Officiel. Or, à ce jour, aucun décret ne vient contredire le Code de l'éducation et son article R. 421.2 qui précise que « l'organisation en classes et en groupes d'élèves ainsi que les modalités de répartition des élèves » relève de la compétence de l'établissement scolaire et donc de son conseil d'administration.

Nous, représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du collège Émile-Mâle de Commentry tenons à dire qu'un tel « choc » dans l'organisation de notre établissement ne peut être fait dans la précipitation, sans texte sur lequel s'appuyer, et, qui plus est, sans les moyens nécessaires.

Nous rappelons que la première DHG reçue entérinait la disparition d'une heure d'enseignement en 6ème (25 heures au lieu des 26 réglementaires), le dispositif soutien / approfondissement étant abandonné au profit de ... rien.

Nous tenons à souligner que les moyens accordés par la deuxième DHG pour mettre en place « le choc des savoirs » sont nettement insuffisants. Le collège Émile-Mâle de Commentry a reçu en tout et pour tout 11 heures mais sur les 11 heures attribuées pour la mise en œuvre du « choc des savoirs », 3 heures découlent de la disparition du dispositif « soutien / approfondissement » qui s'était mis en place, rappelons-le, au détriment de l'enseignement de la technologie en 6ème. Les moyens alloués ne permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins soit 26 heures en totalité (13,5 heures en français et 12,5 heures en mathématiques) pour mettre en place le « choc des savoirs ».

Nous ne pouvons accepter que, pour organiser ces groupes de niveau en français et en mathématiques en 6ème et 5ème, il faille prendre, sur la marge d'autonomie de l'établissement, 15 heures sur les 39 heures au total. Ainsi, de nombreux dédoublements, en classe de 3ème notamment, ne se feront plus qu'en histoire géographie à la rentrée prochaine, faute de moyens. Or jusqu'à présent les dédoublements se faisaient également en mathématiques, en français et en anglais.

Nous ne pouvons que nous alarmer du fait qu'à la rentrée 2025, sans un « choc des moyens », « le choc des savoirs » signera la fin de la marge d'autonomie qui permettait de répondre, déjà difficilement, aux besoins spécifiques de nos élèves (dédoublements, co-interventions, etc) et permettait de leur proposer une offre d'enseignement de qualité (choix de la LV2, options, etc).

Par ailleurs, nous alertons sur le fait que l'organisation matérielle des groupes de niveau induira des contraintes importantes puisque les élèves des classes d'un même

niveau seront répartis dans plusieurs groupes en mathématiques et en français (soit 9h ou 8h par semaine selon le niveau). Le fonctionnement en classe ne se fera plus que sur 16 ou 18 heures par semaine ce qui induira plus d'élèves à gérer par la vie scolaire en permanence. Les emplois du temps de tous seront encore plus complexes à mettre en place. De plus, comment les professeurs de mathématiques et de français pourront-ils accepter la mission de professeur principal s'ils n'ont qu'une partie des élèves ? Comment accompagner au mieux un élève que l'on ne connaît pas ?

Nous tenons aussi à alerter que ces groupes, selon les préconisations du ministère, pourraient monter jusqu'à 33 élèves pour les groupes des élèves les moins en difficulté... ce qui est plus que dans une classe classique ! Quel intérêt pour nos élèves ?

Nous souhaitons mettre en lumière qu'instaurer différents groupes en plus du « groupe classe » rendra d'autant plus difficile l'intégration dans ce dernier. Cette organisation complexe rendra encore plus difficile l'adaptation en classe de 6ème. Un élève pourra avoir plusieurs professeurs différents en mathématiques ou français en cours d'année s'il est amené à changer de groupe. Les élèves ont besoin de repères, de stabilité notamment ceux qui rencontrent des difficultés.

Nous sommes attachés aux valeurs de la République et du service public. Or, les groupes de niveau tels que présentés ne permettent pas, comme les études scientifiques le prouvent, de favoriser l'égalité des chances pour chaque élève. Ce n'est pas l'hétérogénéité des classes qui est gênante, bien au contraire, c'est une richesse ; c'est l'hétérogénéité dans des classes à effectifs pléthoriques qui est pénalisante pour les élèves.

Nous demandons donc pour accompagner au mieux leurs élèves vers tous les savoirs des effectifs réduits pour chaque classe et non des groupes de niveau stigmatisants et inefficaces, ainsi que des AED et des AESH en nombre suffisant.

Nous rappelons notre attachement à un service public de qualité et demandons donc plus de moyens et non un redéploiement de moyens pour que l'Éducation Nationale, mère de toutes les batailles, offre un enseignement de qualité à tous.